

Note d'information

Accès au Registre Public des Bénéficiaires Effectifs (Pour le public)

Dans le cadre de la réforme du dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, il est porté à la connaissance du public que les informations sur les entreprises et leurs bénéficiaires effectifs disponibles à travers le registre public des bénéficiaires effectifs (RBE) peuvent être consultées sur demande effectuée auprès de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale, qui est l'entité chargée de la gestion du RBE en vertu de la convention de gestion du RBE signée entre le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et l'OMPIC.

Le formulaire de la demande (annexe 1) peut être téléchargé sur la plateforme de consultation du RBE : <https://rbe.ompic.ma/>.

La consultation du registre public des bénéficiaires effectifs des sociétés morales est soumise au paiement des droits exigibles et ce conformément à l'article 14 du décret n° 2.21.708 relatif au registre public des bénéficiaires effectifs des sociétés morales et constructions juridiques, à la circulaire de Madame la Ministre de l'Economie et des Finances relative à la mise en œuvre des dispositions du décret n° 2.21.708 et la décision des tarifs de l'OMPIC.

Il est également à noter que les informations sur les entreprises et documents juridiques peuvent être consultés via la plateforme électronique de l'OMPIC : DirectInfo (www.directinfo.ma).

Pour toute information au sujet de cette note d'information, les usagers peuvent contacter le centre de relation clients de l'OMPIC via les canaux suivants :

Centre de Relation Clients de l'OMPIC

Téléphone : 0802 000 018 / 0802 000 019/ 0522 586 400

Ligne dédiée aux professionnels : 0802 000 029

Mail : crc@ompic.ma

